

Condamné pour avoir joué le rôle de nourrice dans un trafic à Châlons-en-Champagne

Un homme de 25 ans a écopé d'une peine de 10 mois d'emprisonnement ferme après la découverte de plusieurs pochons de drogues diverses dans son véhicule, lors d'une perquisition.

(/id716505/article/2025-05-18/condamne-pour-avoir-joue-le-role-de-nourrice-dans-un-traffic-chalons-en-champagne).



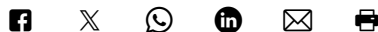
Les empreintes du prévenu ont été retrouvées sur le sac-poubelle dans lequel se trouvaient les pochons de stupéfiants. - Illustration



Par Marie Charrier
Publié: 18 mai 2025 à 15h15

🕒 Temps de lecture: 3 min

Partage :



Chaque semaine, recevez gratuitement une nouvelle newsletter "**made in Champagne**", vendangée à la main !

arthurdelaroch.e.avocat@outlook.fr

Je m'inscris

27 000 euros. Telle est peu ou prou la valeur marchande qu'avait en réalité en sa possession le prévenu d'après les savants calculs du substitut de la procureure de la République, s'appuyant sur « *les prix du marché à Châlons* ». Dans la voiture du jeune homme perquisitionnée le 10 décembre 2024 dans le cadre d'un autre dossier, en cours d'instruction, les forces de l'ordre ont mis la main sur près de 12 grammes d'héroïne, 15 grammes de cannabis, 7,50 grammes d'herbe de cannabis, 0,50 gramme de cocaïne et 1,33 kilo de kétamine. Le tout réparti dans des pochons, tous retrouvés dans un sac-poubelle avec du matériel (couteau, balance de précision...). des quantités « *importantes* » aux yeux du représentant du ministère public.



« On ne trouve pas ses empreintes sur les pochons, ça confirme ce qu'il a dit durant sa garde à vue »

L'avocat de la défense

« J'ai été obligé de garder la drogue. Je ne voulais pas entreposer tout ça dans mon logement alors j'ai tout mis dans le véhicule qu'on m'avait prêté, retrace le prévenu de 25 ans. J'avais acheté un scooter et je devais 700 euros. Et comme je ne faisais que repousser la date de l'échéance, celui à qui je devais l'argent s'est énervé contre moi, m'a mis trois gifles et m'a dit que j'allais prendre cher si je ne gardais pas la drogue. Lui avait le double des clés de la voiture. »

Une version à laquelle goûte peu le substitut de la procureure de la République. « On lui a confié pour 27 000 euros de stupéfiants ainsi que des armes contre une dette de 700 euros. Je n'y crois pas du tout », assène le parquetier en requérant une peine de 15 mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt et 3 000 euros d'amende. « S'il n'y a pas de consommateur il n'y a pas de trafic. Mais s'il n'y avait pas de nourrice, il n'y en aurait pas non plus ! »

Placé en détention provisoire dans une autre affaire

Des réquisitions bien trop dures aux yeux de Me De La Roche, l'avocat de la défense. « Il y a 10 empreintes sur le sac-poubelle, 4 non identifiées et 6 qui appartiennent à mon client. Mais on ne trouve pas ses empreintes sur les emballages, le couteau, les pochons. Il n'a donc pas touché tous les éléments et ça confirme ce qu'il a dit durant sa garde à vue. Il ne faut pas juger sur des caricatures ! »

Le prévenu, condamné une seule fois par le passé et actuellement en détention provisoire à la maison d'arrêt de Reims après avoir été mis en examen dans une autre affaire pour violence aggravée, a été condamné par le tribunal à 10 mois d'emprisonnement ferme, sans mandat de dépôt.



Météo

(<https://www.lunion.fr/services/meteo>)



Horoscope

(<https://www.lunion.fr/services/horoscope>)



Jeux

(<https://www.lunion.fr/services/jeux>)



Carburant

(<https://www.lunion.fr/services/car>)